

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 28 avril 2026 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2^e étage du 869, boul. Saint-Jean-Baptiste.

SONT PRÉSENTS :

Madame la mairesse Lise Michaud, Madame la conseillère Stéphanie Felx et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Tony Bolduc, Philippe Drolet et Martin Laplaine, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.
Monsieur René Chalifoux, directeur général

EST ABSENT(E) :

Madame Judith Prud'homme conseillère

2026-04-232 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour avec le retrait du point suivant :
 - o 3.4. Aliénation. Camion 6 roues à benne basculante (dompeur) 6 tonnes 2009 GMC C5500.

ADOPTÉE à l'unanimité

2026-04-233 OCTROI DE CONTRAT. DEMANDE DE SOUMISSION PAR INVITATION 2026-TP-16.50 - SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - DIVERS PROJETS.

CONSIDÉRANT la demande de soumissions par invitations effectuée le 14 avril 2026 par la direction des Travaux publics et du Génie;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues :

- Enviroc = 87 187,00 \$ à l'exclusion des taxes;
- ABS = 102 469,17 \$ à l'exclusion des taxes;
- Artelia = 116 121,38 \$ à l'exclusion des taxes;
- LMT Experts = 127 148,00 \$ à l'exclusion des taxes;
- Nvira = 129 607,55 \$ à l'exclusion des taxes;
- Solmatech = 135 629,36 \$ à l'exclusion des taxes;

CONSIDÉRANT l'annexe V du Règlement de gestion contractuelle (2018-959) dûment complétée;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Travaux publics, du Génie et de l'Environnement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Felx et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE ce Conseil octroie le contrat 2026-TP-16.50 pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux - Divers projets à la société Enviroc Groupe Fondasol, sur la base des prix forfaitaires soumis pour un montant de 87 187,00 \$ (à l'exclusion des taxes), pour un montant total de 100 243,25 \$ (taxes incluses), et ce, selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres;

Montant avant taxes : 87 187,00 \$

Montant taxes nettes : 91 535,45 \$
Montant taxes complètes : 100 243,25 \$

- QUE cette dépense soit financée et répartie parmi les règlements suivants :

Projet de construction de la patinoire réfrigérée: #2020-985 (environ 35 002 \$ taxes exclues)
Projet de réfection de la rue des Érables: #2026-1057 (environ 23 430,00 \$ taxes exclues)
Projet de construction du poste de pompage: #2026-1057 (environ 7 634 \$ taxes exclues)
Projet réfections dans l'usine d'épuration: #2022-1019 et #2026-1057 (environ 2 596 \$ taxes exclues)
Projet de reconstruction dalles des génératrices: #2026-1057 (environ 3 900 \$ taxes exclues)
Projet de stabilisation de l'exutoire: surplus (environ 1 760 \$ taxes exclues)
Heures en banque: financement à déterminer selon projet (environ 12 865 \$)

ADOPTÉE à l'unanimité

2026-04-234 DÉPÔT. PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉSOLUTION 2026-04-179.

- QUE ce Conseil prenne acte du dépôt du procès-verbal de correction confectionné par le greffier le 21 avril 2026, et qui concerne la résolution 2026-04-179.

2026-04-235 LOT 6 685 529 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE CHÂTEAUGUAY.

CONSIDÉRANT la résolution 2026-04-182;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Tony Bolduc et est résolu:

- QUE la dépense au montant de 535 000 \$ soit financée à même l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus libre).

ADOPTÉE à l'unanimité

La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 04.

La période de questions a eu lieu à 20 h 05.

2026-04-236 LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Martin Laplaine et est résolu:

- DE clore la séance à 20 h 05.

ADOPTÉE à l'unanimité